

## **Rapport de l'étude sur le projet e-gouvernement**

### **Azalaï Hôtel de la Plage Xwlacodji**

L'an deux mil quatorze et les 29-30 juillet s'est tenu à cotonou, Azalaï Hôtel de la Plage Xwlacodji, salle Gbehanzin, l'atelier de validation du projet e-gouvernement.

#### **Premier jour du 29/07/2014**

##### **Ouverture d'atelier**

Dans son mot de bienvenue aux officiels et aux participants, le Directeur de l'Informatique et du Pré archivage (DIP) du MCTIC, coordonnateur du projet e-gouvernement après avoir formulé les salutations d'usage a donné les grandes parties des documents soumis à validation à savoir :

1. des spécifications relatives à la définition des normes et standards des systèmes et applications métier de l'administration publique ;
2. une Architecture d'Entreprise (AE) ;
3. un plan architectural de Data Center, un support essentiel pour la mise en œuvre effective de l'e-gouvernement.

Le DIP a ensuite indiqué le processus interne de pré-validation et de consultation qui ont abouti au présent atelier.

Prenant la parole à sa suite, le coordonnateur du projet e-Bénin, Dr. CAPO-CHICHI Olivier a salué le nouveau leadership incarné par le Ministre de la Communication Komi KOUTCHE dont il a cité pêle-mêle, les victoires qui ont jalonné son parcours depuis qu'il a pris la tête de ce département ministériel, en août 2013. Il a notamment rappelé l'importance capitale que revêt le vote de la loi sur les communications électroniques et la poste, la création de l'opérationnalisation effective de l'ABSUCEP, chaînon essentiel de l'inclusion et de la solidarité numérique, la création et l'opérationnalisation en cour de l'ABETIC sans laquelle la synergie

et la cohérence nécessaires à l'avènement du e-gouvernement seraient illusoire. Les multiples réformes structurelles engagées au niveau de tous les organismes sous-tutelle, démontrent s'il en était encore besoin que le ministre a de la vision sur les défis et enjeux et qu'il satisfait précisément les attentes des acteurs et des populations. Le coordonnateur du projet e-Bénin, après avoir salué et félicité le Cabinet TTI, la Banque mondiale, l'administration Béninoise et toutes les parties prenantes, a dit tout son espoir de voir se traduire dans les faits, les grandes ambitions contenues dans les documents soumis à validation.

Prenant enfin la parole, le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication, dans son mot d'ouverture, a tenu à saluer la présence effective de tous les premiers acteurs de l'administration concernés par les questions de e-gouvernement. En les remerciant pour leurs déplacements, le Ministre a exprimé son espoir de voir les Directions de l'Informatique et du Pré archivage (DIP) des ministères devenir les véritables moteurs de la modernisation de l'administration autour desquelles graviteront désormais les autres structures. La disponibilité du ministère de la communication et des TIC pour favoriser ce changement est naturellement sans réserve. Il a ensuite affirmé sa confiance en leur capacité à formuler des recommandations pertinentes pour améliorer substantiellement les documents produits par le Cabinet.

Se tournant vers les représentants de la Banque mondiale, le Ministre a salué la justesse de la vision de l'Institution et du gouvernement béninois qui en initiant le projet e-Bénin, ont identifié comme essentielle la nécessité pour l'administration publique de disposer d'un document commun qui fixe l'ambition nationale en terme de :

- de délivrance électronique des services publics aux citoyens ;
- d'amélioration des performances et des conditions de travail des agents de l'Etat ;

- de définition du cadre d'interactions des différentes applications de l'administration publique.

Le présent atelier est une étape ultime vers l'effectivité de ce grand projet qui bénéficie de l'adhésion et de l'engagement politique au plus haut niveau.

Le Ministre a ensuite salué la patience et la résilience du Cabinet TTI qui, au delà des délais contractuels a accepté de se plier à tous les exercices nécessaires à une compréhension commune de toute l'administration des orientations, enjeux et défis identifiés.

Avec des exemples à l'appui, le Ministre a décliné à l'infini le champ des possibles pour la modernisation de l'administration publique, l'amélioration des qualités de service rendu aux citoyens, la performance et l'efficacité d'une administration de développement qui peut s'ouvrir à notre pays, si avec rigueur et méthode, avec implication et générosité, nous prenons ensemble le train de e-gouvernement. Il a dit son souhait de voir à l'issue des travaux de l'atelier, des propositions concrètes immédiatement applicables pour amorcer enfin, au bout de six à sept ans de réflexion, la phase d'action.

Après le retour de la pause café, Monsieur Pierre DANDJINO, expert de TTI, dans une brève introduction, a salué la qualité des interventions de la cérémonie d'ouverture dans lesquelles dit-il « les politiques ont adopté le langage des techniciens. C'est le signe qu'une révolution se prépare au Bénin ». Il dit espérer que ce processus engagé fera mentir cette assertion populaire qui veut que les béninois réfléchissent et les autres agissent. Ceci est d'autant plus important que le Bénin est à une étape clé de son histoire, comme la plupart des pays africains où l'utilisation accrue des TIC peut améliorer les services publics et l'efficacité managériale et aider à promouvoir les valeurs démocratiques. Il a ensuite rappelé la constitution de l'équipe des experts qui a procédé à la rédaction des différents documents.

## **Plénière 1 : Présentation du cadre général d'implémentation de l'e-gouvernement du Bénin.**

La Présentation s'est appesanti sur les blocs de construction qui font les arrimages entre d'une part l'adaptation nécessaire des lois et des cadres réglementaires, d'autre part le contenu de e-gouv en système, applications et infrastructures (e-service, entreprise architecture, data center, banchend application, infrastructure) et enfin les normes et protocoles indispensables à l'inter opérationnalité.

Les travaux en atelier sont revenus sur les avantages de e-gouvernement et des préalables à établir par l'Etat béninois pour sa réussite.

: L'Accès à l'internet haut débit dans l'administration s'avère la condition *sine qua non* pour amorcer le processus de e-administration.

Plusieurs pistes ont été envisagées pour son financement pérenne notamment :

- L'augmentation progressive de la bande passante internet des différents ministères sous la coordination du MCTIC grâce à un financement assuré sur décision du Conseil des Ministres ;
- L'hébergement des applications dans des « data center » nationaux pour être moins dépendant de l'usage du trafic internet ;
- L'usage de l'intranet gouvernemental pour l'échange inter et intra institutions/ministères ;
- Le renforcement des capacités des ressources humaines pour une meilleure gestion des bandes passante internet ;
- La sensibilisation des DRFM et DPP pour une amélioration significative des ressources financières nécessaires à l'informatisation au sein des ministères.

D'autres recommandations ont été formulées pour améliorer la compétitivité du pays, assurer la cohérence dans la définition et la mise en œuvre de la politique nationale des TIC. Ils ont notamment souhaité voir le Ministère de la Communication et des TIC prendre le leadership nécessaire pour la définition du cadre institutionnel de mise en œuvre du programme national de la Gouvernance électronique, la définition des profils types des agents de l'Administration en matière des TIC, la définition et la mise en œuvre d'une politique vigoureuse de renforcement de capacités en TIC des agents de l'Etat et l'accompagnement permanent des Directions de l'informatique et du pré-archivage.

## **Plénière 2 : interopérabilité de l'e-gouvernement et les normes**

Dans la seconde plénière de la journée, développée par Monsieur Lishan ADAM et Monsieur Jules DEGILA, l'accent a été mis sur l'intérêt de l'Interopérabilité et les résultats du benchmarking international axé sur les pays émergents et faisant ressortir les meilleures pratiques subséquentes.

A la suite des présentations de l'après midi, des discussions de groupe portant sur l'interopérabilité de l'e-gouvernement et les normes ont donné droit à des recommandations dont :

### **Les travaux en ateliers ont fait ressurgir le besoin d'une gouvernance unifiée et cohérente de l'ensemble du processus.**

Le passage des anciennes applications vers les nouvelles normes, l'adoption des nouvelles normes d'interopérabilité dépendent de cette cohérence. Aussi importe t-il d'avoir une structure forte pour l'opérationnalisation du schéma proposé. Les participants ont donc salué la création de l'ABETIC, structure opérationnelle de l'Etat pour en la mise en œuvre des études du e-gouvernement. Toutefois, des instances élargies doivent être également envisagées pour accompagner l'Agence et statuer sur les décisions qui méritent des consensus au niveau de l'ensemble des acteurs.

## **Second jour du 30/07/2014**

Les travaux de cette journée ont démarrés par une revue des deux plénières de la première journée de l'atelier. Monsieur Pierre DANDJINOUE en prenant la parole a rappelé l'importance des travaux de cette seconde journée après avoir fait un bref aperçu sur les grandes lignes qui ont fait l'objet des travaux de la première journée. Il s'agit notamment donc des questions relative à :

- ✓ Enjeux de l'e-gouvernement
- ✓ Interopérabilité de l'e-gouvernement et les normes.

### **Plénière 3 : Architecture d'entreprise de l'e-gouvernement pour le Bénin : l'implémentation de l'Architecture d'entreprise au Bénin**

Elle fait entrevoir aux participants, le cadre d'architecture d'entreprise possible pour le Bénin, les modèles de références dont il est inspiré, les principes qui doivent la gouverner, son cadre de gouvernance, la feuille de route que le Bénin peut adopter ainsi que le plan de vulgarisation susceptible de garantir son sa mise en œuvre diligente et consensuelle.

Cette présentation a suscité l'intérêt des participants qui ont formulé des recommandations fort pertinentes.

Ils ont notamment dressé une liste de projets jugés prioritaires à un impact direct sur les citoyens en termes d'accès à l'information en ligne. Il s'agit en l'occurrence :

- Une plateforme numérique pour le secteur de la justice ;
- Une plateforme du suivi du système éducatif assortie d'identifiant unique ;
- Une plateforme nationale de suivi-évaluation des projets de développement.

**Les participants se sont ensuite intéressés aux** capacités institutionnelles à mettre en place et ont indiqué comme étant indispensables :

- La nécessité de former les ressources humaines informatiques de l'administration ;
- La prise en compte de la sociologie béninoise dans la formulation de projets de développement d'applications afin d'atténuer la réticence au changement ;
- La volonté politique pour faciliter l'usage effectif des applications développées ;
- La communication autour des applications développées.
- De lutter contre la réticence au changement en procédant par la communication de masse autour des applications développées, soit en contraignant les bénéficiaires à leur usage ou soit en motivant les bénéficiaires.

#### **Plénière 4 : Centre National des Données du Bénin (Data center)**

Monsieur Jules DEGILA après avoir rappelé l'importance pour un Etat souverain de disposer de son Data center, a mis l'accent sur l'environnement et les caractéristiques de cette infrastructure : le bâtiment et le plan, les espaces, les équipements, la sécurité d'accès aux serveurs. Il a également abordé les modèles de financements d'une telle infrastructure, notamment le partenariat public-privé qui comporte des risques et avantages.

Les participants ont formulé au cours des travaux en ateliers des contributions allant d'application susceptibles d'être logées dans le data center aux critères à prendre en compte dans la définition de son emplacement et de sa redondance, en passant par les dispositions à prendre en terme de communication et de sensibilisation pour fédérer l'ensemble de l'Administration publique autour de cet important investissement

D'autres recommandations d'ordre général ont été formulées. Il s'agit notamment des anglicismes qui dénaturent le sens de compréhension de certains paragraphes, la restructuration du document pour mettre en exergue la vision, la stratégie, les options retenues et le plan de mise en œuvre progressif.

Le rapport général de l'atelier et le rapport de l'étude sur le e-gouvernement ont été adoptés à l'unanimité par acclamation sous-réserve de la prise en compte des recommandations formulées.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2014

Les rapporteurs

Eric ADJOVI, Conseiller technique au suivi des projets du MCTIC.

Bienvenu BLASSOU Directeur de l'Informatique et du Pré archivage MESFTPRIJ